

Session de printemps 2020

du 2 au 13 mars

Rétrospective



Une session écourtée dans le cadre du coronavirus

En Suisse comme dans le monde, les événements se précipitent en raison de la situation de pandémie générale. Dans notre pays aussi, des mesures sociales, économiques et politiques radicales sont adoptées progressivement et elles auront un impact retentissant sur nos vies dans les semaines et mois à venir. La branche de l'hébergement est confrontée à des mesures et des pertes drastiques qui mettront en péril l'existence même de nombreux établissements. Au regard de l'ampleur inouïe de cet événement, la branche revendique un soutien non bureaucratique de l'État et maintient des échanges réguliers avec les autorités.

Dans ce contexte de vague de coronavirus, la session de printemps des Chambres fédérales a également dû être interrompue prématurément. Malgré tout, le Parlement a pu siéger pendant les deux premières semaines de session et traiter certains objets. Pour la branche de l'hébergement, l'initiative pour des prix équitables a franchi une étape décisive. Certes, le Conseil national recommande, en première lecture de l'objet, de rejeter l'initiative populaire, mais la Chambre basse a voté un contre-projet indirect, qui reprend des aspects essentiels de l'initiative, à l'exception de l'interdiction de la géodiscrimination. Le Conseil national souhaite, à juste titre, protéger tous les consommateurs et entreprises de prix discriminatoires pratiqués par des fabricants étrangers. Par la suite, le Conseil des États devrait aussi approuver cette contre-proposition pour que cette «arnaque» puisse être contrée avec des mesures efficaces.

Par ailleurs, les deux Chambres ont finalisé et soutiennent un contre-projet indirect à l'initiative visant à interdire la burqa, ce qui permet d'opposer une proposition alternative efficace à cette demande d'initiative radicale. Importante pour l'hôtellerie-restauration et pour les organisations d'employeurs, la motion «19.4560 Réduire la bureaucratie pour faciliter l'engagement de travailleurs saisonniers» déposée par Beat Rieder a été transmise par le Conseil des États à la Commission pour examen préalable.

En revanche, d'autres objets importants, comme la rente transitoire ou la loi sur le CO₂, n'ont pas pu être examinés comme prévu. Dans le cas d'un retard de l'entrée en vigueur de la loi sur le CO₂, il sera essentiel de créer une sécurité juridique et des solutions de transition efficaces pour des mesures à durée limitée, à l'image du programme pour l'efficacité énergétique mis en place avec succès par les fournisseurs d'énergie.

La branche de l'hébergement espère que des mesures efficaces permettront de remédier à la crise du coronavirus et de surmonter la pandémie. Dans cette situation exceptionnelle, nous donnons la priorité absolue aux soins de santé et à la solidarité avec les personnes particulièrement en danger. En outre, les milieux économiques touchés devront faire l'objet d'une aide ciblée. Nous vous souhaitons une bonne santé et beaucoup de force pour les prochaines semaines.